

Le Collectif Entreprises et Développement Durable

Mis à jour le 28 mars 2022

Sensibiliser, informer, orienter et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre du développement durable.

Quoi, comment et pour qui ?

QUOI : Développement durable des entreprises, Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), bien être au travail, qualité et amélioration continue, égalité et diversité, énergie, nouveaux modèles économiques.

COMMENT : Ateliers, conférences, clubs et groupes de travail, formations, accompagnement...

POUR QUI : cadres-dirigeants d'entreprises, clubs d'entreprises, têtes de réseaux

Contact

Cerdd, 03 21 08 52 45, osalle@cerdd.org

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)